

Les Musiciens du Louvre : Le choix d'une politique responsable

Décembre 2014 : la nouvelle municipalité de Grenoble annonce sa décision de ne pas renouveler la subvention d'un montant de 438 000 €, accordée aux Musiciens du Louvre (MdLG) pour l'année 2015. Au préalable, elle s'est assurée de ne pas mettre cette formation en danger. En effet, le budget annuel de l'association des MdLG est de 3,7 millions d'euros : il sera donc réduit à 3,2 millions d'euros, sachant que la structure a un fond de réserve de 400 000 €.

Du point de vue budgétaire, 2015 s'annonce difficile pour la Ville de Grenoble. L'équipe municipale doit faire face à la baisse des dotations de l'Etat en direction des communes : moins 6,5 millions d'euros pour l'année en cours.

Par ailleurs, un important déficit, hérité de la gestion de l'équipe précédente laisse une ville à un important niveau d'endettement (1). Le non-renouvellement de la subvention aux MdLG, est lié à ce contexte. Ce n'est en aucun cas le rejet d'une équipe artistique, comme certains propos le laissent entendre.

Si d'une part, la nouvelle équipe municipale cherche des solutions pour ne pas augmenter la fiscalité, elle cherche aussi à protéger les petites structures et les projets culturels de proximité en lien avec les citoyens. Elle souhaite aussi que les musiciens du Louvre perdurent.

Le choix a donc été fait de ne pas renouveler une partie de la plus importante subvention adressée à une association dans le secteur culturel (2) L'autre partie, la mise à disposition de locaux de qualité : la salle olivier Messiaen et les bureaux attenants rue du Vieux Temple, sont maintenus. Ces locaux et la prise en charge des fluides représentent une valeur de 125 000 € pour l'année à venir. Les Musiciens du Louvre sont donc toujours subventionnés et accueillis par la Ville de Grenoble.

Grenoble n'est pas la seule ville à avoir du mal à maintenir un orchestre de dimension internationale sur son territoire. La ville de Caen n'a pas reconduit sa convention avec Les Arts Florissants de William Christie, la ville de Montpellier pour l'Opéra-Orchestre... Ces faits pointent les difficultés des villes à soutenir la culture avec des moyens constants dans un contexte financier tendu. De là à comparer la politique de la municipalité grenobloise à celle du Front National, il y a des limites que certains se sont malheureusement autorisés à franchir !

Les MdLG sont présents sur Grenoble pour une dizaine de dates par an. Cet orchestre effectue essentiellement des tournées au niveau international. Son chef, Marc Minkowski est également responsable du Festival de Salzbourg. Sa rémunération au sein des MdLG serait selon lui « tout à fait symbolique » : cette somme est d'un montant de 53 000 € brut (3400 € net/mois). Qu'en est-il des activités menées par les MdLG sur Grenoble ? Seraient-elles également symboliques ?

Quatre concerts des Musiciens du Louvre programmés en janvier 2015, dont un à la MC2, viennent d'être annulés. Le prétexte : ces concerts seraient déficitaires. Il faut savoir que les concerts d'orchestres sont de fait déficitaires. Les coûts liés aux répétitions, aux déplacements et aux représentations d'une formation qui compte plus de 50 virtuoses sont très importants. En annulant les concerts, s'agissait-il de prendre le public en otage pour exprimer un mécontentement et tenter de faire pression sur les prises de décision ?

Si les MdLG sont toujours accueillis dans des locaux appartenant à la Ville, ils peuvent aussi continuer à être programmés par la MC2, (structure également subventionnée par la Ville de Grenoble). La Ville de Grenoble est donc toujours ouverte pour accueillir ce prestigieux ensemble. Ce choix de ne plus aller à la rencontre du public de Grenoble et de son agglomération appartient uniquement aux MdLG. Ce n'est en aucun cas une conséquence de la position de la municipalité.

Il faut aussi prendre en compte le prix des places de ces concerts. Celui des MdLG à la MC2 varie entre 37 € et 44 €. Seul un quota de 100 places réservées aux détenteurs de la carte MC2+ (3) est

proposé à un tarif de 12 €. Dans un contexte contraint, la Ville de Grenoble ne peut plus intervenir sur tous les registres culturels dont certains s'adressent, de fait, aux plus nantis.

Alors, oui, Marc Minkowski et le Président des MdLG, Pascal Lamy (4) ont une capacité d'influence de par leurs renommées internationales, nous n'en doutons pas. Mais remettre en cause une décision publique en masquant une partie de la réalité et en utilisant des méthodes d'information non correctes peut, malheureusement, permettre des interprétations fausses, portes ouvertes à des idéologies quelquefois extrêmes.

Pour permettre à tous les citoyens de se forger un avis, il faut être vigilant à transmettre l'ensemble des informations. Cela n'a pas été le cas et cela ne nous semble pas digne d'une équipe artistique de renom qui bénéficie d'un confortable soutien de la Ville depuis une vingtaine d'années.

Le Réseau citoyen

Notes :

(1) Voir Audit financier de la Ville de Grenoble (fichier .pdf sur ce site)

(2) Les quinze plus grosses subventions dans le domaine culturel (fichier .pdf sur ce site)

(3) Carte accessible aux : jeunes de moins de 26 ans, étudiants de moins de 30 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et allocations adultes handicapés

(4) Pascal Lamy a été notamment commissaire européen au commerce et directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de 2005 à 2013.